

Le Maire de Lèves  
Conseiller départemental

à

Monsieur le Président  
Chambre Régionale des Comptes,  
Centre-Val de Loire  
15 rue d'Escures  
BP 2425  
45 032 ORLEANS cedex

Lèves, le 04 juin 2018

Nos Réf : DS/  
Affaire suivie par : Dominique SCHUHMACHER  
02.37.180.185 - [dominique.schuhmacher@leves.fr](mailto:dominique.schuhmacher@leves.fr)  
Envoi en LR/AR

**Objet :** réponse à la notification définitive du 17 mai 2018

Monsieur le Président,

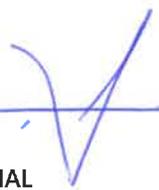
J'accuse réception du rapport d'observations définitives du contrôle effectué sur les années 2010 et suivants sur la commune de Lèves qui m'a été transmis par courrier électronique le 17 mai 2018.

A travers ce rapport, il s'avère que les observations émises par la ville le 19 février 2018 dans le cadre de la procédure contradictoire n'ont pas été prises en compte.

Aussi, je vous demande à ce que ces observations transmises soient prises en compte et vous transmetts pour mémoire les pièces à savoir :

- DOB 2018-2020,
- Réponse contradictoire annexes,
- Réponse au rapport provisoire,
- Copie du mail de transmission des pièces en date du 19 février 2018.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, monsieur le Président, mes salutations distinguées.

 Le Maire  
  
Rémi MARTIAL